

Date de révision 30/10/2014
Date de la version précédente --

Version 1
FR/B

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Cop-R-Lube®**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Anti-grippage, Lubrifiant.
Utilisation déconseillée Pas d'information disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

TOPCO OILSITE PRODUCTS LTD.
Bay 7, 3401 - 19 Street N.E.
Calgary, Alberta
CANADA T2E 6S8
Tel.: (403) 219-0255
Fax: (403) 291-3042
MSDS@TOPCOOILSITE.COM

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France: ORFILA (INRS)
+ 33 (0)1 45 42 59 59

Belgique: Centre Antipoisons
070 - 245 245

CANUTEC (Canada), 001-613-996-6666, Cell: *666, TTY/TDD: 1-888-675-6863

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (1272/2008/CE)
Non classé

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e).

2.3 Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Melangé

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008/CE)	Numéro d'Enregistrement REACH
Graphite	231-955-3	7782-42-5	15-25	-	-	Donnée non disponible
Oxyde de cuivre	215-269-1	1317-38-0	5-15	N; R50 R52/53	Aquatic acute 1 H400 Aquatic chronic 3 H412	Donnée non disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux	Aucun symptôme aigu ni à retardement n'est observé.
-----------------------------	---

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Poudre d'extinction, Brouillard d'eau, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Sable.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuel.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition, Oxydants forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'Exposition Non disponible.

Autres informations Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
Graphite		STEL: 30 mg/m ³ (inh) STEL: 12 mg/m ³ (resp) TWA: 10 mg/m ³ (inh) TWA: 4 mg/m ³ (resp)	VME: 2 mg/m ³ (alv)	VLA-ED: 2 mg/m ³ (inh)	MAK: 1.5 mg/m ³ (alv) MAK: 4 mg/m ³ (inh)
Oxyde de cuivre					TWA: 0.1 mg/m ³ Ceiling / Peak: 0.2 mg/m ³

Nom Chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Graphite		TWA: 2 mg/m ³ (resp)		STEL: 5 mg/m ³ (resp) TWA: 2.5 mg/m ³ (resp)	NDS: 4.0 mg/m ³ (inh) NDS: 1.0 mg/m ³ (resp) NDS: 6.0 mg/m ³ (synthetic, inh)
Oxyde de cuivre					TWA: 0.2 mg/m ³

Nom Chimique	Belgique	Suède	Hongrie	Finlande	République Tchèque
Graphite	TWA: 2 mg/m ³ (resp)	TWA: 5 mg/m ³ (inh)		TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2.0 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
Oxyde de cuivre			STEL: 4 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL) Pour: Travailleurs.

Nom Chimique	Exposition à long terme - Effets locaux - Inhalation	Exposition à long terme - Effets locaux - Dermale	Exposition aiguë / à court terme - Effets systémiques - Inhalation	Acute / short-term exposure - Local effects - Dermal
Graphite	1.2 mg/m ³			

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau douce	Eau de mer	Rejets intermittents	Usine de Traitement des Eaux Usées	Sédiment d'eau douce	Eau de mer sédiment	Sol	Orale
Oxyde de cuivre	7.8 µg/L	5.2 µg/L		230 µg/L	87 mg/kg sediment dw	676 mg/kg sediment dw	65 mg/kg soil dw	

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection des mains	Gants de protection: Gants en caoutchouc. Épaisseur du gant: 5 mil. Temps de pénétration: 4-8 heures.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique @20°C	Solide
Aspect	pâte
Couleur	Pas d'information disponible
Odeur	Douce, Petroleum
pH	Pas d'information disponible
Point de fusion/congélation	Pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	260 °C / 500 °F
Point d'éclair	> 171 °C / > 340 °F
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité de vapeur	Pas d'information disponible
Densité relative	Pas d'information disponible
Solubilité	
Hydrosolubilité	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible
Température d'autoignition	Pas d'information disponible
Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible
Propriétés explosives	Pas d'information disponible
Propriétés oxydantes	Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Densité	1.22 g/cm ³
----------------	------------------------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1 Réactivité**

Inerte, non réactif.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
Ingestion	Pas d'effet connu.
Contact avec la peau	Pas d'effet connu.
Inhalation	Pas d'effet connu.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Graphite	10000 mg/kg (Rat)		> 2000 mg/m ³ air (Rat) 4h
Oxyde de cuivre	> 470 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg bw (Rat)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet connu.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire . Pas d'effet connu.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Pas d'effet connu.

Mutagenicité sur les cellules germinales Pas connu pour causer des dommages génétiques transmissibles.

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

Toxicité pour la reproduction Non connu pour provoquer des défauts de naissance ou pour avoir une influence nuisible sur un foetus. Non connu pour affecter défavorablement les fonctions et organes reproducteurs.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Pas d'effet connu.

Danger par aspiration Pas d'effet connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ce produit n'est pas considéré comme une substance dangereuse pour l'environnement

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.
Graphite	EC50: >100 mg/L Pseudokirchnerella subcapitata 72h	LC50: >100 mg/L Danio rerio 96h		EC50: >100 mg/L Daphnia magna 48h
Oxyde de cuivre		LC50: 25.4 mg/l Oncorhynchus mykiss 96h LC50: 310-850 µg/l Morone saxatilis 48h		

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément: ADR, RID, ADN, IMDG, IATA/ICAO.

14.1 Numéro ONU

Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Restrictions d'utilisation Aucun(e).

Autres réglementations Aucun(e).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas nécessaire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les abréviations/acronymes

(E)EC: Commission Européenne

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances (L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances)

STOT: Specific Target Organ Toxicity (toxicité spécifique pour certains organes cibles)

PBT: Persistante, Bioaccumulable, Toxique

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulating (très Persistantes et très Bioaccumulables)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Regulations for the International Transport of Dangerous Goods by Rail

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation intérieures

IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code

ICAO: International Civil Aviation Organization

Note de Révision

Non applicable.

Conseils relatifs à la formation

Les travailleurs doivent être formés à l'utilisation appropriée et à la manipulation de ce produit, conformément aux réglementations en vigueur.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication